

**ARRETE REGLEMENTANT A TITRE TEMPORAIRE LA CIRCULATION
LORS DE LA REALISATION DE TRAVAUX
DE CHANGEMENT DE CABLE TELECOM SUR POTEAUX**

Le Maire de Chênex,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;
Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I - 8^e partie - signalisation temporaire ;
Vu la demande de l'entreprise SETELEN GROUPE SCOPELEC, en date du 17/08/2022, afin de réaliser les travaux de changement de câble télécom sur poteaux.
Considérant qu'en raison du déroulement de ces travaux en agglomération sur la Route du Joira, effectués par l'entreprise SETELEN GROUPE SCOPELEC, il est nécessaire de réglementer la circulation.

ARRETE

ARTICLE 1 : Du 31/08/2022 au 13/09/2022 inclus, la circulation est réglementée en agglomération sur la Route du Joira, pour permettre la réalisation des travaux de changement de câble télécom sur poteaux.

ARTICLE 2 : Les restrictions ou prescriptions sur les conditions de circulation et de stationnement qui peuvent être imposées au droit des chantiers courants sont les suivantes :
- **Circulation alternée par feux tricolores**
- **Basculement de la circulation sur la chaussée opposée**
- **Empiètement sur la chaussée avec une largeur maintenue de 3 mètres**
- **Suppression d'une voie**

ARTICLE 3 : La signalisation au droit et aux abords du chantier sera mise en place et enlevée à la fin des travaux, sous contrôle des services de la commune, par l'entreprise SETELEN GROUPE SCOPELEC.

ARTICLE 4 : Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté, qui sera affiché, sera transmis à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Valleiry ;
- La police municipale pluricommunale du Vuache ;
- L'entreprise SETELEN GROUPE SCOPELEC

Fait à Chênex, le 23/08/22

Le Maire,
Pierre-Jean CRASTES





Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maire d'office ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : Setelen Grégoire Scapeler Prénom : _____
Dénomination : _____ Représenté par : SETELEN D. REBATH
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : Agence de CHAPONOST
Code postal : _____ Localité : ZI les Troques 69630 CHAPONOST
Téléphone : 04 78 01 01 06 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Fax : 04 78 00 08 10
Courriel : _____@_____

Si le bénéficiaire est différent du demandeur
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : _____
Code postal : _____ Localité : _____ Pays : _____
Téléphone : _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : _____@_____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° 63 Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° _____
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ + _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____ + _____
Adresse Numéro : 63 Extension : _____ Nom de la voie : Route du Jura
Code postal : 24520 Localité : CHENEX

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : _____
Description des travaux : Besoin arrêté de circulation URGENTE pour le changement de câble télévision sur poteaux
Date prévue de début des travaux : 31 08 2022 Durée des travaux (en jours calendaires) : 10

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 10 Date de début de réglementation : 31 08 2022
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue 3m
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) 1

Forme de circulation

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>
poils lourds <input type="checkbox"/>	poils lourds <input type="checkbox"/>	poils lourds <input type="checkbox"/>

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : _____ Prénom : _____

Dénomination : _____ Représenté par : **SETELEN**

Adresse Numéro _____ Extension : _____ Nom de la voie : **Agence de CHAPONOST**

Code postal _____ Localité : **ZI les Troques**

Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : _____ @ _____

69630 CHAPONOST
Tél. : 04 78 01 01 06
Fax : 04 78 00 09 10

Documents joints à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies **chaponost**

Fait à : ... Le : **10/02/2022**

Nom : **Guisi** Prénom : **Sonia** Qualité : **PILOTE CA**

SETELEN
Plaqueur & Télémou
Agence de CHAPONOST
 ZI les Troques
 69630 CHAPONOST
 Tél. : 04 78 01 01 06
 Fax : 04 78 00 09 10





— Pièces jointes : —

20220817_105937.pdf	235 Ko
PHSRLOASS200661-ACF010.JPG	248 Ko

Identifier



Coordonnées : GPS (lat., long.) 46.10500 5.96552

Adresse : 603 ROUTE DU JOIRA, 74520 CHENEX (007)

Domaine : Toutes les couches visibles

Couche : Toutes les couches visibles

6 résultats

Itinéraire - Aérien Télécom - nul

Besoin QRL:
130m de 98/112/4
VAL T162 (1-16)
du poteau 719 au 716
Besoin AC pour intervention

